

Sénatoriales 2020 : importants changements en vue à la commission de la culture

Les élections sénatoriales qui se sont déroulées ce dimanche 27 septembre ont abouti au renouvellement de 172 sièges, sur les 348 que compte la Chambre Haute. Etaient concernés les départements de l'Ain à l'Indre et, du Bas-Rhin au Territoire de Belfort, hors région Île-de-France, ainsi que Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française. Vingt-six des quarante-neuf membres de la Commission de la Culture étaient concernés ; la moitié d'entre eux a été battu ou ne se représentait pas.

L'ESSENTIEL

- Le 27 septembre, 26 des 172 sièges du Sénat soumis à renouvellement concernaient des membres de la Commission de la Culture ;
- Sa présidente Catherine Morin-Dessailly et 12 autres de ses membres ont été réélus ; 7 ont été battus ; 6 ne se représentaient pas ;
- L'élection du nouveau bureau aura lieu le mardi 6 octobre.

email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter